



L'ÉCONOMIE, FACTEUR AGGRAVANT DU CHANCE POUR RECONDUIRE LA PAUVRETÉ ?

Partie 7 du Dossier annuel 2012
Pages 295 à 325

Dans cette dernière partie, la contribution d'un économiste montre l'engrenage nuisible entre les dérèglements de l'économie et la radicalisation de la pauvreté. Deux expériences susceptibles d'inscrire la lutte contre la pauvreté dans le champ économique sont ensuite explorées : le prêt sur gage au crédit municipal de Lyon et les monnaies locales complémentaires.

DE LA TRANSMISSION FAMILIALE AU PRÊT SUR GAGE : UN PARCOURS DE FEMMES

À L'ÉPREUVE DE LA PRÉCARITÉ

Le prêt sur gage permet d'obtenir un prêt en contrepartie du dépôt d'objets de valeur. Le déposant reste propriétaire du bien qu'il peut récupérer contre remboursement du prêt et des intérêts. En Rhône-Alpes le Crédit Municipal de Lyon, détient le monopole de ce service, qui connaît un développement important lié à la crise. Il nous a ouvert ses portes pour essayer de dresser un « portrait » des clients et d'explorer le lien aux objets déposés et les usages du prêt sur gage.

Il ressort de l'enquête que nous avons menée auprès de plus de 200 clients du prêt sur gage, que ce sont majoritairement des femmes, avec des enfants à charge, qu'elles élèvent souvent seules. Dans 53 % des situations, un membre du ménage travaille. Cependant, pour plus de deux enquêtés sur trois, les ressources du ménage sont inférieures à 1 500 € et pour 43 % inférieures à 1 000 €. De plus, un ménage sur quatre est bénéficiaire d'un minimum social et plus d'un sur deux a des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Les objets gagés sont le plus souvent des bijoux, transmis ou offerts, et chargés d'une symbolique forte. Ils renvoient à l'appartenance à une famille, une lignée. L'objectif est de les transmettre soi-même, ce qui est compromis par les difficultés financières qui imposent un choix difficile : les vendre pour surmonter ces difficultés ou les conserver et renoncer à cette ressource.

La présentation du dossier a réuni près de 300 personnes le 16 octobre 2012 à l'Hôtel de Région : personnes en situation de précarité, élus, partenaires sociaux, représentants d'institutions ou d'associations, professionnels de terrain.

D'autres présentations locales réuniront au cours de l'année 2013 les acteurs de certains territoires de la Région.

Entre les deux, le prêt sur gage permet d'éviter la vente et ses conséquences, tout en valorisant les biens grâce au prêt accordé. Quatre enquêtés sur cinq déclarent en effet que le prêt sur gage leur a permis de payer une facture, de combler un découvert ou de se nourrir. Moins d'un sur quatre déclare l'avoir utilisé pour un projet personnel. Cette alternative permet également plus d'autonomie qu'une demande d'aide familiale ou institutionnelle.

Le Crédit Municipal a donc ainsi une vocation sociale qui le distingue fortement du reste du monde bancaire, dont il respecte néanmoins les obligations légales. Cet établissement reste pourtant méconnu dans le monde du travail social. C'est en effet l'articulation équilibrée des dimensions économiques et sociales qui fait sa particularité et son atout.

MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES : UN LEVIER CONTRE LA PAUVRETÉ ?

Les monnaies locales et complémentaires ne se construisent pas en opposition aux monnaies officielles, mais permettent d'orienter des échanges déjà existants. Il s'agit de rendre à la monnaie sa vocation d'échange, créateur de lien social. Elles portent la vision d'un autre modèle de développement économique et social, solidaire, inclusif et au service de la préservation de notre planète. Il existe des monnaies « temps » : les S.E.L. (Systèmes d'Echanges Locaux), les Accorderies et les J.E.U. (Jardin d'Echange Universel), mais aussi des monnaies gagées sur l'euro, dont l'objet principal est la relocalisation et la dynamisation des échanges marchands répondants à des valeurs écologiques et responsables. Aujourd'hui, on compte plusieurs monnaies locales en Rhône-Alpes, toutes récentes. L'exemple de l'Accorderie⁸ montre comment lutter concrètement contre l'exclusion et la pauvreté en offrant des moyens de solvabilisation supplémentaires notamment par l'accès au crédit et en favorisant l'organisation de nouvelles formes de solidarité.

Nous avons sollicité des porteurs de projet pour conduire ensemble une réflexion qui s'appuierait sur des démarches collectives participatives favorisant l'articulation entre monnaies locales complémentaires et lutte contre la pauvreté.

⁸ Les Accorderies sont des projets lancés en 2002 au Québec avec une vocation sociale très forte.

numéro spécial Synthèse du Dossier annuel 2012

Le Dossier annuel de la Mrie en quelques mots ...

Par la mise en perspective de données quantitatives, et qualitatives, du regard de professionnels et de la parole de personnes directement concernées par des situations de pauvreté, de précarité ou d'exclusion, le Dossier annuel de la Mrie représente un apport essentiel pour les acteurs de la lutte contre l'exclusion. Il propose ainsi une analyse des causes et conséquences de ces phénomènes par la mise en dialogue de points de vue différents, dont celui des personnes concernées. Notre objectif est que cet outil contribue à inspirer les décisions qui feront reculer l'exclusion en Rhône-Alpes.

Un Dossier 2012 particulier

Particulier du fait de cet anniversaire évoqué dans l'éditorial, occasion d'une rétrospective de cette observation accumulée depuis vingt ans. **Rétrospective** qui arrive à point nommé, quand la crise envahit le champ de l'analyse politico-sociale au risque d'occulter d'autres facteurs plus profonds, plus anciens qui concourent largement aux constats encore alarmants de ce dossier. Rétrospective inquiétante également, tant l'accumulation fait figure de répétition et interroge par tant d'alertes déclenchées sans susciter les réactions à la hauteur des problèmes. Indifférence, inertie ou surdité qui font **violence** aux personnes concernées comme la deuxième partie essaye de le donner à voir.

Particulier aussi parce que si la rétrospective reprend les thématiques régulièrement traitées dans les dossiers précédents : emploi, ressources, logement, comme une chaîne de causalité dont l'emploi est (trop ?) souvent perçu comme la clé ultime (sans emploi, pas de ressources, sans ressources pas de logement...), ce dossier 2012 abandonne cette architecture pour croiser ces différentes thématiques à travers des entrées transversales. Ainsi la « double peine » que constitue le **cumul entre handicap et pauvreté** fait l'objet d'une partie importante où se croisent des problématiques d'emploi, de ressources, de logement, de santé, etc. De même **la discontinuité des parcours des personnes en précarité** touche autant leurs parcours dans l'emploi, le logement, que la variation déstabilisante des ressources dans le cadre du RSA par exemple.

En outre, deux parties de ce dossier prolongent des travaux engagés précédemment. Tout d'abord, le sujet **enfance et pauvreté** a fait l'objet d'une importante étude interrégionale en partenariat avec d'autres observatoires régionaux dont un bref retour est présenté ici. Cette partie fait suite à ces travaux sur des points qui n'avaient pas été traités dans le cadre de cette étude. Ensuite, **la participation** des personnes en situation de pauvreté ou précarité a fait l'objet d'une longue partie dans le dossier 2011. Une première évaluation de sa mise en place dans le cadre de la loi généralisant le RSA ainsi que des sollicitations d'acteurs de l'aide alimentaire, nous ont conduits à prolonger cette réflexion en interrogeant le paradoxe de la mise en œuvre de la participation des personnes concernées dans le cadre de dispositifs d'assistance.

Enfin, une piste inexplorée jusqu'alors fait l'objet de la dernière partie : l'articulation entre un **développement économique** qui se veut vertueux et **la lutte contre la pauvreté**. Si l'on connaît les effets d'une économie dérégulée sur la production de la pauvreté, il est intéressant de regarder comment la promotion d'une économie « sociale et solidaire » peut contribuer à la réduire. Cette première exploration se limite à deux champs souvent méconnus des acteurs sociaux : le prêt sur gage et les monnaies locales complémentaires, dans l'attente peut-être d'autres approfondissements.



Pour télécharger gratuitement notre Dossier annuel 2012, rendez-vous sur notre site internet : www.mrie.org

1 20 ANS DE DOSSIERS ANNUELS RETROSPECTIVE - ETAT DES LIEUX

Partie 1 du Dossier annuel 2012
Pages 7 à 61

La radicalisation de la pauvreté que nous observons¹ est-elle l'effet de la crise financière puis économique intervenue depuis 2008 ou de tendances lourdes que nous observons depuis plus de vingt ans ? Nous avons relu les dossiers annuels de la MRIE avec cette question à travers trois thématiques récurrentes : l'emploi, les ressources et le logement.

UN EMPLOI TOUJOURS PLUS FRACTIONNÉ

L'alternance de périodes de récession et de reprise impacte la courbe du chômage au cours de ces années. Néanmoins, deux constantes résistent à ces fluctuations : le nombre de personnes pauvres au travail augmente constamment et le chômage de longue et très longue durée touche une part croissante de la population dont l'âge augmente inexorablement. Ces personnes se retrouvent enfermées dans les minima sociaux sans perspective de sortie.

La pauvreté au travail est due à la fragmentation de l'emploi à travers la progression considérable du « sous-emploi » (temps partiel subi ou chômage partiel) et des emplois temporaires (CDD et intérim). En Rhône-Alpes, on observe ainsi qu'1 foyer de travailleur(s) connus des Cafs sur 5 est en situation de pauvreté au travail, principalement des couples avec enfants et des familles monoparentales. Le plus souvent, l'allocataire et/ou son conjoint exerce(nt) un emploi tout au long de l'année. À noter que l'impact du RSA activité reste faible ne permettant qu'à très peu d'allocataires de franchir le seuil de bas revenus².

LES PAUVRES TOUJOURS PLUS PAUVRES

Au niveau national, en 2010, 14,1 % de la population est en situation de pauvreté monétaire, taux jamais atteint depuis 1997. Le seuil de pauvreté est de 964 € mensuels et par unité de consommation³.

¹ Voir partie 2, p63

² A peu près équivalent au seuil de pauvreté défini par l'Insee et présenté dans le paragraphe suivant.

³ Sera donc considérée comme pauvre, une personne pauvre, une personne seule dont les revenus (tout confondu) sont inférieurs à 964 € et une famille de 2 adultes et 2 jeunes enfants dont les revenus mensuels sont inférieurs à 2024 €.

Bien entendu, ces chiffres regroupent des situations diverses, depuis des revenus quasi nuls jusqu'à d'autres, très proches du seuil. La moitié de la population pauvre au sens de l'Insee dispose de moins de 781 € par mois pour une personne seule. La région est globalement moins fortement impactée par la pauvreté mais les territoires du sud ouest enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale. L'alerte du taux de pauvreté est confirmée par d'autres indicateurs (taux de bas revenus, pauvreté en condition de vie) mais également par une augmentation régionale de 29 % entre 2009 et 2011 du nombre de dossiers de surendettement.

Depuis vingt ans le nombre de bénéficiaires du RMI/RSA n'a cessé d'augmenter alors que le montant de l'allocation décrochait par rapport au montant du salaire minimum. La plupart des minima sociaux sont très en dessous du seuil de pauvreté et concernent au moins 245 000 foyers en Rhône-Alpes en 2011. Ainsi, la pauvreté se durcit-elle, conduisant les personnes concernées à des arbitrages de plus en plus insupportables, augmentant les recours aux crédits à la consommation et aux Restaurants du Cœur.

LA DEMANDE ET L'OFFRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES ÉVOLUENT EN SENS INVERSES

Si la majorité des ménages pauvres résident dans le parc privé faute d'un nombre suffisant de logements sociaux accessibles, c'est au prix de renoncements supplémentaires à d'autres dépenses nécessaires et de conditions de vie dégradées. L'augmentation de la pauvreté accroît la pression de la demande sur les logements sociaux les plus abordables. Et, si la production de ces derniers a sensiblement augmenté ces dernières années, l'effort sur la production globale s'est par contre relâché. Toutes opérations confondues, le parc social accessible aux plus démunis se réduit chaque année et le fossé entre offre et demande s'agrandit.

L'augmentation continue de la part des charges liées au logement sur l'ensemble des ressources n'a pas été compensée par l'évolution des aides au logement. La précarité énergétique conduit certains ménages à renoncer à se chauffer correctement et malgré les dispositifs déployés pour prévenir les expulsions, le nombre d'interventions constatées atteint un record en 2011. La crise du logement augmente ainsi la pression sur le secteur de l'hébergement lui-même confronté à un manque de places. La Fondation Abbé Pierre estime à près de 60 000 les rhônalpins privés de domicile personnel dont la plupart ne se retrouvent pas dans l'hébergement d'urgence.

6 ENTRE INJONCTION ET TRANSFORMATION SOCIALE, QUAND LA PARTICIPATION INVESTI DES DISPOSITIFS D'ASSISTANCE

Partie 6 du Dossier annuel 2012
Pages 269 à 294

Une partie du dossier annuel 2011 a été consacrée à l'analyse de la participation inscrite dans les textes et dispositifs qui organisent l'action sociale. Nos études de 2012 concernent deux champs.

DE LA PARTICIPATION « CADRÉE » DANS LE RSA...

D'une part, nous nous sommes intéressés à l'obligation de la participation impulsée par la loi sur le RSA mais diversement mis en œuvre par les institutions. Le fonctionnement de deux équipes pluridisciplinaires⁶ est analysé à travers, d'une part les modalités de l'organisation de la participation, et d'autre part le ressenti des bénéficiaires sur la participation. Des éléments facilitant ou freinant la participation ont pu être repérés. Plus largement, l'apport de la participation pour les bénéficiaires a été creusé, ainsi que le changement de regard qu'elle permet d'opérer entre bénéficiaires et professionnels. Pour certains, cette obligation de la participation est critiquable. Pour d'autres, c'est une manière d'inciter et de diffuser des démarches participatives qui n'émergent que difficilement. Un professionnel d'une équipe pluridisciplinaire donne un aperçu des avancées engendrées : « *La participation ça change du face à face dans le bureau où en gros on faisait le listing des déficits. Maintenant, on voit ce dont ils sont capables. Même si ce n'est pas simple, ils sont là pendant les EP, ils interviennent et ils nous rappellent des choses essentielles* ».

⁶ Instance du Département qui décide des réorientations de la personne vers un parcours de « social » ou « professionnel », et de la réduction ou de la suspension du RSA.



Etude sur : « RSA et pauvreté »
Rapport téléchargeable gratuitement soit en étude complète soit en synthèse et préconisations sur notre site www.mrie.org, rubrique « nos publications », année 2012

... AUX PARTICIPATIONS « POSSIBLES »

DANS L'AIDE ALIMENTAIRE

D'autre part, et à l'inverse du dispositif réglementaire, nous avons été sollicités par l'IREPS Education Santé Loire et par la Coordination alimentaire de Lyon pour investir le champ de l'aide alimentaire et questionner la participation. Les entretiens réalisés avec les bénéficiaires ont permis de distinguer plusieurs formes de participation possibles dans les lieux de distribution d'aide alimentaire.

Le sentiment de honte partagé par les bénéficiaires face à la nécessité de recourir à l'aide alimentaire donne toute son importance à ces marges de participation. S'il est vrai que certaines conditions sont nécessaires à leur mise en place, l'essentiel de la démarche réside davantage dans la manière de considérer les personnes que dans les effets réellement produits. Le modèle des épiceries sociales et solidaires semble être apprécié par beaucoup, pour les valeurs qu'il défend, notamment le libre-service, l'accompagnement individuel ou encore la consommation responsable. Une bénéficiaire d'une épicerie sociale et solidaire témoigne : « *Les épiceries sociales, ça motive les gens à s'en sortir. Tu peux pas rester indéfiniment dans la misère. Mais pour ça il faut qu'on nous aide* ».

Aussi, notre questionnement a porté sur le paradoxe de la problématique de la participation dans l'aide alimentaire. Rappelons-nous que l'acte fondateur d'ATD Quart-Monde fut le refus de l'aide alimentaire par son fondateur, Joseph Wresinsky, dans le bidonville de Noisy-le-Grand. Géraldine Vienot, coordinatrice du GESRA⁷, a interrogé ce paradoxe, en parlant notamment d'accès à l'alimentation dans une approche globale des personnes concernées plutôt que d'aide alimentaire.

⁷ Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes.

PARCOURS DE PERSONNES EN PRÉCARITÉ : CHERCHER LA SORTIE DANS LE DÉDALE DES DISPOSITIFS

5

Partie 5 du Dossier annuel 2012
Pages 229 à 267

La partie 5 aborde la question des précarités par le biais du parcours des individus. Cette notion de parcours permet d'envisager les situations sous diverses temporalités. De fait, il est possible d'appréhender l'histoire des personnes avec plus d'acuité, laissant ainsi apparaître toute la complexité des histoires de vie qui conduisent ou maintiennent des individus dans la pauvreté. La compatibilité des logiques des dispositifs avec les trajectoires des personnes est ici remise en question. Cette thématique est traitée par l'intermédiaire de quatre travaux différents.

LES FACTEURS DE DISCONTINUITÉ DES PARCOURS DES PERSONNES EN CHANTIERS D'INSERTION

Dans un premier temps (chapitre 1), nous présentons une étude sur les facteurs de discontinuité des parcours de personnes en chantiers d'insertion. Il s'agit de mettre en question les événements susceptibles de provoquer des ruptures dans leurs cheminements. Pour ce faire des entretiens ont été réalisés avec des femmes et des hommes ayant des profils différents et qui portent un regard sur leurs propres trajectoires, qu'elles soient résidentielles, scolaires ou professionnelles. Cette étude met à jour trois facteurs ayant eu une incidence notable sur les parcours de ces personnes : un licenciement, une migration et des problèmes de santé. À ce titre, les chantiers d'insertion apparaissent comme une solution adaptée pour stabiliser leur trajectoire.

L'ITINÉRANCE DES JEUNES

Puis le deuxième chapitre explore les parcours de jeunes sans domicile de l'agglomération lyonnaise. Enquête qualitative portant sur des jeunes âgés de 18 à 25 ans, ayant bénéficié au moins une fois dans leur vie de l'accueil d'urgence. À l'aide de cartes, leurs itinéraires géographiques ont été retracés, permettant également une mise en perspective de leurs histoires de vie. Ici, c'est d'itinérance qu'il s'agit, terme rapprochant deux notions : l'itinéraire et l'errance.

Ces itinérances sont explicitées à travers quatre histoires, qui font écho à des difficultés récurrentes chez les jeunes en itinérance. Il sera question d'instabilité mais également de débrouille et de solidarité. Les vies racontées sont dures, l'itinérance étant parfois subie. Mathilin, 19 ans l'exprime ainsi : « *C'est soulant de voyager d'un point à un autre, j'ai l'impression de tourner en rond [...] je n'avais le goût à rien [...] j'ai craqué un peu* ». Au travers de ces portraits, la complexité des situations vécues est clairement posée, dans ces vies, rien n'est simple, tout les événements marquent les mémoires.

FOCUS SUR UNE MAISON RELAIS

Le troisième chapitre de cette partie est le fruit d'une réflexion co-construite avec les résidents d'une maison relais⁵ sur l'évolution de leur parcours résidentiel. Des résidents ont donc porté par écrit leurs réflexions sur la question de l'accès au logement. Âgées entre 45 et 60 ans, ces personnes vivent depuis au mois 18 mois en Maison relais. Différentes thématiques sont abordées, comme la santé, le prix des loyers ou bien encore l'absence de travail. Ces sujets sont mis en débat dans leurs relations au logement, qui est la pierre angulaire de ce travail réflexif. Derrière ces difficultés, la Maison relais apparaît comme génératrice de lien social, même s'il n'est pas toujours évident de composer avec la mixité des profils.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE RSA

Pour clore cette partie (chapitre 4), nous présentons la synthèse d'une étude réalisée en 2012 par la MRIE sur « RSA et pauvreté ». Cette étude s'intéresse à l'impact du dispositif sur la pauvreté des personnes qui en relèvent. Au final, 18 mois de leurs « parcours d'allocataires » étaient interrogés. À partir de l'exploitation de 2 000 questionnaires et d'entretiens semi-directifs, l'étude entend rendre compte du vécu des personnes allocataires du RSA, de leur compréhension, de leurs questionnements vis-à-vis du dispositif ; de leur situation financière, sociale et de leurs conditions de vie mais également de leur rapport à l'emploi. La notion de « *survie* » est prégnante, les perspectives de sorties apparaissant bien maigres. L'étude (re)-met en évidence un certain nombre de « *paradoxes* » du dispositif, insiste sur la diversité des profils de publics et donc l'importance de développer des réponses diversifiées.

⁵ Les maisons-relais proposent à des personnes isolées et désocialisées des logements sans limitation de durée au sein de structures à taille humaine ouvertes sur leur environnement. Pour combiner logements privés et vie collective, elles intègrent la présence quotidienne d'hôtes salariés.

QUAND LA PAUVRETÉ SE DURCIT... LA PAUVRETÉ EST UNE VIOLENCE

Partie 2 du Dossier annuel 2012
Pages 63 à 111

UNE VIOLENCE SYMBOLIQUE PRÉGNANTE

Cette dégradation de la réalité s'est accompagnée ces dernières années d'un durcissement du regard et du discours : obsession de la fraude qui jette le soupçon sur chaque « bénéficiaire », stigmatisation de l'« assistanat », soupçon de fainéantise, opposition entretenue par les médias entre ceux qui seraient « méritants » et les autres, discrédit et opprobre jetés sur des populations marginalisées, indésirables, refoulées. Cette violence symbolique, et souvent objective, traverse les articles de cette partie. Cette dégradation du regard et des discours sur les pauvres nous ont conduits à solliciter le regard d'une historienne pour prendre du recul et mesurer l'ancienneté du lien entre représentations et contrôle s'agissant des pauvres.

DONNER LA PAROLE

La reconnaissance du délit de discrimination pour origine sociale que revendique ATD Quart-Monde romprait la chaîne infernale de cette transmission des stéréotypes et encouragerait l'émergence du partenariat indispensable avec les personnes concernées. La compréhension de la misère en termes de droits de l'homme se révèle un changement de paradigme propre à faire reculer la violence, si toutefois nous relevons le défi. Reconnaître la violence est sans doute le premier pas pour la faire reculer, et ce dossier voudrait y contribuer. Mais donner la parole aux personnes concernées est le deuxième pas que chaque acteur, associatif, institutionnel, politique est invité à faire.

Ce point de vue des personnes concernées, incontournable, trouve toute sa place dans cette partie, qu'il s'agisse de l'aide alimentaire ou de la violence institutionnelle. Violence institutionnelle illustrée par le parallèle que fait l'ODENORE (Observatoire DEs NON REcours aux droits et aux services) entre le non-recours et le discours sur la fraude.

Situation limite, la question de la fin de vie des SDF apparaît comme le symptôme ultime de l'incapacité d'une société à faire une place à celui qu'elle a laissé sur le bord de la route. La note finale de cette partie, décalée, fait écho au primat de la rencontre, au-delà de la peur qui génère la violence.

La rétrospective des 20 ans d'observations a permis de révéler une radicalisation de la pauvreté dans la région Rhône-Alpes. Le recours à l'aide alimentaire en est le signe fort : déjà observé dans le dossier annuel de 2009, il est encore plus prononcé en 2012.

DES BÉNÉFICIAIRES PLUS NOMBREUX, AUX PRO- FILS PLUS VARIÉS

La rencontre avec les principaux acteurs a permis un constat implacable : pouvoir bénéficier d'une aide sur le plan alimentaire est devenu une nécessité pour un nombre à la fois grandissant de bénéficiaires (augmentation de 20 % en moyenne de la demande pour les Banques alimentaires entre 2008 et 2011), mais aussi diversifié. Parmi les principaux profils de personnes qui en expriment le besoin, les familles monoparentales sont encore les plus visibles. Le recours des travailleurs pauvres et des retraités a également monté en flèche ces dernières années.

DE L'IMPASSE DU RECOURS À LA HONTE

Faute de perspective pour tous, le recours à l'aide alimentaire s'installe dans la durée. C'est ainsi que les Restos du Cœur du Rhône enregistrent 60 % de dossiers renouvelés d'une année sur l'autre. Or, les personnes concernées ont largement fait part lors des entretiens de l'humiliation que représente le recours à l'aide alimentaire pour eux, surtout lorsqu'il n'y a pas d'issue : « *l'aide alimentaire c'est une chance, mais c'est pas valorisant. J'ai honte. Tout le monde me demande pourquoi je n'y arrive pas* » témoigne l'un d'eux.



HANDICAP ET PAUVRETÉ : LA DOUBLE PEINE

Partie 3 du Dossier annuel 2012
Pages 113 à 182

Le cumul de la pauvreté et du handicap constitue une double peine. Et pourtant, la réalité du vécu de ces femmes et ces hommes reste encore dans l'ombre. C'est pourquoi, avec l'expertise de professionnels et de personnes concernées⁴, nous avons choisi d'approfondir cette question.

QUELS PUBLICS ? QUELS ENJEUX ?

En ce qui concerne l'accès aux droits et dispositifs destinés à ces publics, les démarches semblent se complexifier (chapitre 2). Le renforcement du maillage entre acteurs du champ social et médical paraît essentiel pour ces populations en « double demande ».

En ce qui concerne les enjeux et problématiques, ces derniers sont propres à chaque période de la vie (chapitre 1). Les familles en situation de pauvreté ayant un enfant porteur de handicap souffrent, plus encore que les autres, d'un manque d'information et de difficultés dans l'accès à leurs droits. En ce qui concerne la scolarisation, au-delà du manque de moyens et de places, c'est le manque d'ambition qui est pointé du doigt : les faibles niveaux de formation générant de faibles perspectives professionnelles.

Aux âges « actifs », se posent les questions liées à l'accès aux prestations financières mais surtout à l'emploi et aux formations (chapitre 4). Les personnes concernées soulignent l'importance d'avoir un travail pour donner un rythme à leurs journées, mais surtout pour « *exister aux yeux des autres* ». Le travail est également jugé essentiel par les revenus qu'il permet. Cependant, avec un taux de chômage deux fois supérieur, il est clair que les personnes en situation de handicap rencontrent d'importants freins dans l'accès à un emploi : discrimination, freins législatifs liés à certaines restrictions de temps de travail, mais encore rareté des emplois adaptés et attractifs. Les acteurs insistent sur l'importance de développer des formations « *spécifiques et efficaces* » et de faire évoluer les mentalités sur handicap et pauvreté.

À partir de 60 ans, les dispositifs et terminologies changent et le vieillissement ajoute une nouvelle dimension au handicap. Les statistiques et retours du terrain attestent d'une pauvreté grandissante pour les seniors.

⁴ Dont un groupe de militants d'ATD Quart-Monde.

Au-delà de l'aspect financier, le problème majeur des publics âgés est l'isolement. Lorsque dépendance, précarité et isolement se conjuguent les situations deviennent très problématiques.

QUELLE ÉQUATION ENTRE HANDICAP ET PAUVRETÉ ?

Les personnes en situation de pauvreté sont surexposées au handicap (et vice versa – chapitre 3). Et, si le handicap semble être plus fréquent en cas de pauvreté, la pauvreté, elle, renforce le handicap. Les difficultés d'accès aux soins vont être exacerbées, et des freins financiers spécifiques au handicap peuvent s'ajouter : frais de transport, surcoûts liés à l'emploi des aides à domicile, achats de produits considérés comme produits d'hygiène mais indispensables pour certaines pathologies, etc. Des fragilités financières vont également naître de l'attente du versement de prestations et du niveau de revenu procuré par celle-ci. Par ailleurs, il existe des difficultés d'accès à une complémentaire santé.

QUEL ACCÈS POSSIBLE À UN LOGEMENT ADAPTÉ ?

La question de l'accès et du financement d'établissements spécialisés se pose pour certains. Toutefois, la plupart des personnes vivent à domicile. Pour les propriétaires, des aides financières intéressantes sont mobilisables pour adapter l'habitat, moyennant un reste à charge souvent faible. Pour les personnes en recherche de logement, la réalité est tout autre : la pénurie de logements adaptés et les coûts sont pénalisants. Quant aux personnes sans logement, les conséquences de la vie à la rue sont particulièrement préoccupantes et méritent d'être rappelées. Enfin, pour tous ces publics, se pose la question de l'accès à des soutiens humains et professionnels. « *Offre graduée d'habitat* », « *maison intergénérationnelle* », « *binôme personne âgée / étudiant* », etc. Des projets intéressants et innovants se développent sur la région pour répondre à ces difficultés.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR CES PERSONNES ?

QUELLES STRATÉGIES DÉVELOPPÉES ?

Le handicap cumulé aux difficultés financières induit un certain nombre de privations, même sur les besoins primaires. Les militants d'ATD Quart Monde expliquent qu'ils mettent en place des stratégies pour survivre. Les témoignages et textes des personnes concernées rapportés dans le Dossier annuel présentent clairement les forces et capacités de ces publics.



ENFANCE ET PAUVRETÉ

Partie 4 du Dossier annuel 2012
Pages 183 à 227

Se pencher sur la question de la pauvreté des enfants, c'est se questionner sur l'impact de la pauvreté des parents sur leurs enfants. Ceci souligne de manière forte l'enjeu crucial de réduire la pauvreté et non de seulement la « gérer ». Car au niveau national, près d'un enfant sur 4 est pauvre, un sur 5 au niveau régional. Donc, demain, si rien ne change, un quart de la population française aura vécu la pauvreté dans son enfance. Or le fait d'avoir des parents pauvres augmente la probabilité d'être soi-même pauvre à l'âge adulte, et a un impact sur le parcours scolaire des enfants : une moins bonne réussite à l'école, et à l'adolescence moins d'ambition a priori pour sa carrière professionnelle.

LA PAUVRETÉ AGGRAVE LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ

En lien avec d'autres observatoires régionaux, la MRIE a conduit une étude sur la pauvreté infantile. Cette dernière a donné lieu à un colloque fin 2011. En 2012, une poursuite de ce travail a été engagée sur le sujet de la santé, peu abordée dans l'étude. Ce travail souligne les conséquences non négligeables de la pauvreté sur la santé des enfants. Les enfants ne sont pas nécessairement les publics les plus concernés par des difficultés de santé. Toutefois, le manque de suivi régulier dont ils font souvent les frais, impacte leur santé à moyen et long terme. En cause ici, une « *chaîne préventive de santé* » jugée « *défaillante* » par les professionnels interrogés.

Lorsque les difficultés de santé sont identifiées, les enfants peuvent rencontrer des freins dans la concrétisation des soins du fait notamment d'une couverture santé manquante, de la complexité du système de soin, d'une difficile accessibilité des professionnels du soin, ou encore, de limitations financières. D'une façon générale, les professionnels interrogés indiquent que la pauvreté constitue un facteur aggravant des difficultés de santé des enfants (qu'elles soient d'ordre somatique ou psychologique). Les inquiétudes sont vives concernant certaines populations d'enfants (notamment mineurs isolés ou enfants Roms) qui, du fait de conditions de vie très précaires, développent des pathologies spécifiques.



Etude sur : « **Vivre la pauvreté quand on est un enfant : photographies de la pauvreté infantile en région Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes** ».

Rapport téléchargeable gratuitement sur notre site www.mrie.org, rubrique « nos publications », année 2011

LA PAUVRETÉ IMPACTE L'EXERCICE DE LA PARENTALITÉ

Les articles « La maison des familles » et « Education et précarité » mettent en exergue les freins dans l'exercice de la parentalité générés par des conditions de vie marquées par la pauvreté et/ou la précarité. Il arrive qu'elles génèrent des comportements et des attitudes pouvant être jugés comme des dysfonctionnements parentaux. En plus de conditions de vie difficiles, les parents subissent des injonctions éducatives, parfois paradoxales, ce qui rend l'exercice encore plus périlleux. La recherche de l'Université Populaire de Parents de Saint-Priest dans l'article « Regards sur l'éducation dans les familles de milieux populaires » souligne ainsi combien les représentations plaquées sur ces quartiers impactent la vie de leurs habitants et leur rapport à l'éducation de leurs enfants.

Pour tenter de réparer ce que la pauvreté détruit, la maison des familles, à Grenoble, accueille et accompagne des familles en grande précarité. Avec une démarche spécifique, basée sur la réciprocité, elle part des compétences parentales, les reconnaît, les valorise. En cas de difficulté éducative, elle propose d'autres modèles possibles sans être dans l'injonction ou le conseil.

DES MODES DE GARDES INACCESSIBLES

L'accès à une formation et/ou à un emploi, est une condition nécessaire (mais pas suffisante) pour sortir de la pauvreté et de la précarité. Mais cet accès est conditionné par la possibilité de faire garder son enfant. L'article « mode de gardes » nous indique combien il peut être difficile, voire parfois impossible pour des parents, d'accéder à un mode de garde faute de conditions réglementaires susceptibles de rendre cet accès prioritaire pour les familles les plus en difficulté.